



Télétravail confinement avril 2021

Par Mnal

Bonjour, je souhaiterais avoir des informations sur le télétravail. Je suis secrétaire dans une société de service à la personne. Depuis les nouvelles restrictions du 31/03/2021, le télétravail au moins 4 jours par semaine est il obligatoire?
Merci pour vos réponses
Cordialement

Par janus2

Bonjour,
Il n'y a pas d'obligation...
Je fais d'ailleurs partie des personnes qui continuent de travailler, au bureau, 5 jours par semaine (n'ayant pas, chez moi, tout le matériel nécessaire à mon activité).
Mais c'est fortement conseillé pour les salariés qui peuvent travailler de chez eux avec la même productivité...

Par Mnal

Merci pour votre réponse. Pour ce qui me concerne j'ai tous pour pouvoir travailler a domicile sans compter que j'ai un fils de 4 ans a l'école a la maison donc pas trop d'autre possibilité que le télétravail qui pour ma part est tt a fait faisable...

Par wininate95

Bonjour, je travail avec plusieurs employeurs avec le CESU. Est ce à eux de faire la déclaration ou à moi?

[url=https://sokatel.fr/3cx-2/]3cx web client[/url]